

**AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT DE ZONAGE
NUMÉRO 2098-LAS-151**

AVIS PUBLIC est donné que le conseil d'arrondissement de LaSalle a adopté le 7 avril 2008 le règlement suivant :

2098-LAS-151 *Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2098 de manière à agrandir la zone I12-61 à même une partie de la zone I12-16 et de permettre l'usage « entreposage et/ou grossiste » dans la zone I08-44.*

Ce règlement est entré en vigueur le 7 mai 2008, date à laquelle le certificat de conformité a été délivré par le Greffier de la Ville de Montréal.

Ce règlement peut être consulté au bureau du secrétaire d'arrondissement situé au 55 avenue Dupras, LaSalle, durant les heures de bureau.

DONNÉ À LASALLE, ce 18 mai 2008.

Chantal Gagnon
Secrétaire d'arrondissement substitut

**NOTICE OF COMING INTO EFFECT OF ZONING BYLAW
NO. 2098-LAS-151**

PUBLIC NOTICE is hereby given that the LaSalle Borough Council has adopted on April 7, 2008, the following bylaw:

2098-LAS-151 *Bylaw amending zoning bylaw 2098 so as to enlarge zone I12-61 within a part of zone I12-16 and to permit the use of "storage and/or wholesaler" in zone I08-44.*

This bylaw has taken effect on May 7, 2008, the date that the certificate of conformity was delivered by the City Clerk of the Ville de Montréal.

This bylaw may be consulted at the office of the *Secrétaire d'arrondissement*, located at 55 Dupras Avenue, LaSalle, during business hours.

GIVEN AT LASALLE, on May 18, 2008.

Chantal Gagnon
Secrétaire d'arrondissement substitut

